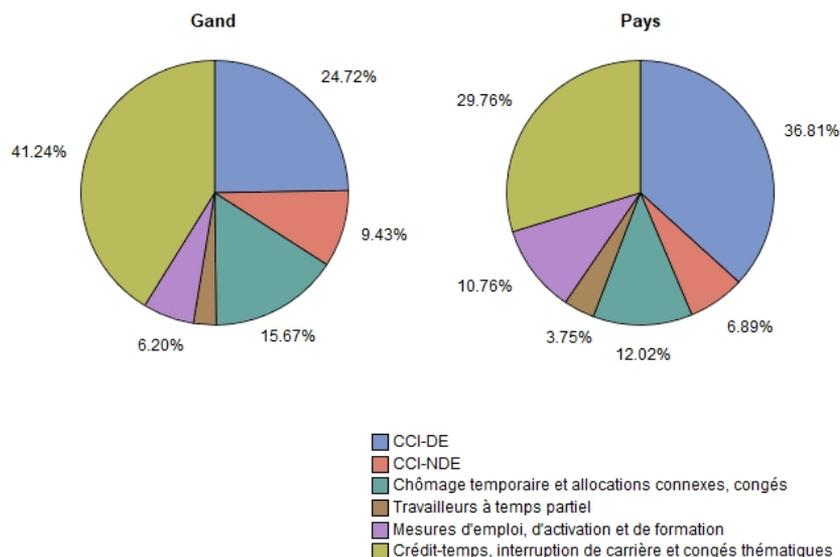


## Entité: Gand



Directeur: Joan VAN POUCKE  
 Nombre d'agents: 314  
 Nombre en équivalents à temps plein: 251

Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	968.726	13,2
Assurés contre le chômage (2)	530.514	13,5
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	500.215	14,3
Taux du chômage (4)	4,4	

Vision globale 2019	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Octroi du droit aux allocations (dossiers introduits)	199.603	11,2
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	3.739	9,6
Dossiers litiges achevés	11.546	11,4
Contrôles achevés	7.674	13,8
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	7.889	12,4
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	90	1,5
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2018	641,0	10,5
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2019	567,6	10,1
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	28,0	6,5
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	7,2	8,7

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2019)			Nombre	% par rap. au pays
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI- NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	22.623	8,4
		Après études	1.540	4,8
		Travailleurs à temps partiel volontaire	1.749	9,1
		Chômage avec complément d'entreprise	1.102	11,1
		Hommes	14.749	8,1
		Femmes	12.265	8,4
		Chefs de ménage	5.771	6,2
		Isolés	6.713	7,7
		Cohabitants	14.530	9,8
		Total	27.014	8,2
	CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	438	11,9
		Chômage avec complément d'entreprise	8.718	18,5
		Chômeurs âgés	1.030	10,2
		CCI-NDE, aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	121	15,9
		Total	10.307	16,7

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2019)			Nombre	% par rap. au pays
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires		15.885	16,0
	Parents d'accueil		180	11,1
	Période non rémunérée dans l'enseignement		348	10,1
	Vacances jeunes		628	20,5
	Vacances senior		52	17,9
	Congés: soins d'accueil		29	17,5
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR		2.968	8,9
	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR		30	7,9
	Total		2.998	8,9
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation fédérale	10	0,4
		Activa - réglementation régionale	1	0,0
		Programmes de transition	1	0,0
		SINE	988	10,3
	Mesures pour travailleurs		1.388	15,1
	Mesures de formation	Formation professionnelle	3.647	13,4
		Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	453	4,7
		Autres	26	9,9
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Allocation de licenciement	0	12,2
		Allocation en compensation de licenciement	267	14,1
Dispenses d'IDE particulières	Activités à l'étranger		0	4,2
	Activités ALE ou APS		159	9,9
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Interruption de carrière	Avec allocations	8.373	15,6
		Sans allocations	152	14,8
		Total	8.524	15,6
	Crédit-temps	Avec allocations	18.907	17,6
		Sans allocations	1.726	17,5
		Total	20.633	17,6
	Congés thématiques	Avec allocations	14.853	16,8
		Sans allocations	1.062	17,6
		Assistance médicale	3.428	17,7
		Congé parental	12.415	16,6
Congé pour soins palliatifs		72	20,9	
Total	15.915	16,9		
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement		2.458	4,9
	Autres attestations		12.416	7,6
	Total		14.874	7,0

(1) Population au 1er janvier 2019 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2018. Ils comprennent:

- a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2018 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);
- b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2018 (source: ONEM);
- c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2018; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).

(3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2018 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).

(4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2019 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2018 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).

(5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.

(6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.

Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.

(7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).